

Le Passé surcomposé en français classique et moderne

Jukka Havu

Résumé

Les passés surcomposés n'ont jamais réussi à gagner leurs lettres de noblesse dans la langue normative. Le passé surcomposé (a eu fait) reste très peu fréquent dans la langue écrite et est pratiquement inexistant dans les méthodes de français. Faisons, cependant, la distinction entre le passé surcomposé déictique (Ça a eu payé) et le passé surcomposé d'antériorité immédiate des propositions subordonnées temporelles (Quand j'ai eu compris son intention, j'ai éclaté de rire). La seconde de ces fonctions apparaît plus acceptable que la première, considérée comme une forme régionale typique des parlers du sud et de l'est du domaine linguistique français. Le sort du passé surcomposé en français va de pair avec celui des formes semblables d'autres langues romanes ; dans aucune elles n'ont pénétré la langue écrite. Y a-t-il quelque chose dans le système verbal des langues romanes qui fait que ces formes sont rejetées par la norme ?

Les temps surcomposés¹ constituent une catégorie aspecto-temporelle particulière. Le cas de ces formes est en un sens contraire à celui du passé simple et du passé antérieur. Mats Forsgren (1998, p. 207), en étudiant la présence du passé simple dans le langage journalistique contemporain constate que « la dichotomie langue écrite-langue parlée est par trop simpliste. Le passé simple n'est aucunement mort à l'oral, globalement parlant : dans certains registres plutôt formels, et dans telle séquence appropriée, il survit – bien qu'avec un paradigme très réduit [...] ». Le linguiste suédois étudie donc une forme qui, bien que rare dans les registres oraux du français contemporain, ne disparaît pas. Les formes surcomposées, elles, malgré leur présence plusieurs fois séculaire dans différents registres surtout informels de la langue, ne réussissent pas à s'imposer comme une forme généralement acceptée.

Cette étude consistera en une présentation générale de la présence et de l'évolution de ces formes essentiellement dans des textes littéraires français. Le corpus empirique

qui sert de base à l'analyse a été préparé au moyen de recherches, aussi complètes que possible, effectuées dans le corpus Frantext. Avant de passer à l'analyse des exemples tirés du corpus, une typologie de la fonction de ces formes, auxquelles Françoise Sullet-Nylander applique la dénomination, à notre avis particulièrement réussie, de *SDF de la grammaire française*² sera dressée.

L'emploi des temps surcomposés en français classique, à partir de 1600 jusqu'en 1799, a été analysé dans une autre étude sur les passés surcomposés (Havu, à paraître). Dans la présente étude, les textes contemporains, de 1800 à nos jours, seront également passés en revue. En remarque préliminaire, constatons que la fréquence des temps surcomposés dans les corpus dépouillés est très faible par rapport aux autres temps verbaux, plus généralement acceptés par les grammaires normatives. Néanmoins, il faut observer que leur fréquence absolue s'accroît au XIX^e siècle par rapport aux siècles précédents. Cela est dû en partie à la structure du corpus, qui inclut davantage de textes relevant de registres informels (correspondance, journaux intimes, pamphlets) pour les XIX^e et XX^e siècles.

La dénomination « temps surcomposés » cache le fait que les formes autres que le passé surcomposé (*j'ai eu fait*) ont une fréquence extrêmement basse dans les textes étudiés. C'est pourquoi ce travail se concentrera fondamentalement sur l'analyse des fonctions du passé surcomposé.

Les emplois des temps surcomposés présentent quatre types différents : (1) les temps surcomposés en proposition subordonnée, surtout dans des subordonnées temporelles introduites par une conjonction (*quand, lorsque*) ou après une préposition ou un adverbe suivis d'une proposition (*après que, avant que, aussitôt que, dès que, etc.*) ; (2) les temps surcomposés en proposition principale de subordination inversée ; (3) les temps surcomposés en proposition indépendante, accompagnés d'un adverbe de temps qui dénote l'accomplissement rapide de l'action ; (4) les temps surcomposés en proposition indépendante (temps surcomposés appelés *déictiques, régionaux, à valeur spéciale, etc.*) :

Type (1)

- (1) Quand il **avait eu rassemblé** les plus effrontés de chaque métier, il leur avait dit : régnons ensemble. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p. 145)
- (2) [...] et aussitôt que l'égyptien **a eu bu** de l'eau, il a tortillé de l'œil avec un plaisir infini. (H. de Balzac, *Le Médecin de campagne*, 1833, p. 526)
- (3) C'est que vous vouliez me cacher votre voyage, et que cependant j'ai su votre arrivée une demi-heure après que vous **avez eu passé** la barrière (A. Dumas père, *Le Comte de Monte-Cristo*, 1846, p. 133)

Type (2)

- (4) [...] *à peine ai-je eu* reçu votre lettre que j'ai mené sept médecins ou chirurgiens auprès du lit de votre mari. (Stendhal, *Lucien Leuwen*, T. 2, 1835, p. 365)
- (5) Pourtant ces reflets évanouis, *à peine l'avais-je eu quittée* qu'ils s'étaient reformés comme les reflets roses et verts du soleil couché, derrière la rame qui les a brisés, et dans la solitude de ma pensée le nom avait eu vite fait de s'approprier le souvenir du visage. (M. Proust, *Côté de Guermantes* I, 1920, p. 29)

Type (3)

- (6) Tout étoit disposé de façon, que ni les deux collatéraux, qui mouroient de peur, ni personne des témoins de cette horrible scene, ne pouvoient ouvrir la porte : mais Gaudet l'a *eu bientôt débarrassée*, et il a poussé dehors on ami, puis il l'a refermée : c'est alors que les deux auteurs de tout le mal ont poussé d'effroyables cris. (N. Rétif de la Bretonne, *Le Paysan perverti ou les Dangers de la ville*, 1776, p. 4)
- (7) *En cinq minutes, il a eu disparu.* (H. Alain-Fournier, *Correspondance avec J. Rivière*, 1914, p. 238)
- (8) – J'ai été comme cela moi-même, mais j'*ai eu bientôt compris* qu'avant tout il est bon d'avoir de l'argent à la banque. (P. Claudel, *L'Échange*, première version, 1894, p. 681)
- (9) Les cinquante hommes de la barricade, depuis seize heures qu'ils étaient là, *avaient eu vite épuisé* les maigres provisions du cabaret. (V. Hugo, *Les Misérables*, T. 2, 1862, p. 417)

Type (4)

- (10) J'*ai eu fini*, et sans trop manquer ma sauce, à ce que j'espère (G. Sand, *Correspondance*, 1846, p. 388)
- (11) LE CAPITAINE. Vous dites, seigneur licencié, que tes Espagnols ne sont jamais allés en Danemarck ? Eh ! n'y suis-je pas allé moi, avec le

grand marquis de La Romana ? et n'ai-je pas manqué, vive Dieu ! d'y laisser mon nez ? Je l'ai eu gelé, parbleu ! qu'on l'aurait pris pour un morceau de glace. (P. Mérimée, *Le théâtre de Clara Gazul*, 1825, Paris : Charpentier, p. 10)

- (12) – Je bouffais à plein bec, moi, pendant que tu chipotais, j'ai eu fini le premier, je n'ai plus d'appétit. (J.-K. Huysmans, *Les Sœurs Vatard*, 1879, p. 127)

Deux autres types peuvent venir s'ajouter à cette liste : on peut les considérer comme des types indépendants ou, et c'est cette option qui sera retenue ici, comme des sous-types du type (4). Il s'agit du passé surcomposé nié, souvent accompagné de l'adverbe *plutôt/plus tôt* ou *sitôt* (sous-type 4a) et du passé surcomposé en proposition hypothétique (protase ou apodose, sous-type 4b) :

Sous-type (4a)

- (13) Il n'a pas **plutôt eu approuvé** ce projet que je lui ai proposé de le mener à Jouy l'exécuter. (Lettre à Madame Franque, Versailles, le 9 avril 1756, dans : Beaumarchais. *Correspondance*, N. Brian (éd.), Morton. Paris : Éditions A.-G. Nizet, 1969, p. 21)
- (14) On a décrit, sous le nom de phtisie pulmonaire, la plupart des affections chroniques du poumon et même de la plèvre, tant que l'anatomie pathologique n'a pas eu appris que l'on confondait ainsi plusieurs affections différentes. (L. Ch. Roche & L. J. Sanson, *Nouveaux Éléments de pathologie médico-chirurgicale*, Bruxelles : Librairie médicale de J.-B. Tricher, 1837, p. 462)

Sous-type (4b)³

- (15) – Je pensai que cet indice pourrait me guider, mais Félix ajouta : – et si le jardinier eût eu fini de ratisser les allées comme à présent, je déclare que jamais je n'aurais été chercher un parterre de roses où vous l'avez caché. (F. Soulié, *Les Mémoires du Diable*, 1837, p. 291–292)



- (16) Pour ce qui est de ces départs fixés d'avance et auxquels je n'ai jamais manqué, n'aurais-je pas pu, si je ne t'avais jugée supérieure, te faire un mensonge anodin comme on en fait en pareil cas, avoir l'air de céder, et accorder à tes instances ce que j'**aurais eu décidé** d'avance ? (G. Flaubert, *Correspondance*, T. 1, 1847, p. 272)
- (17) [...] s'il avait été tué, on lui aurait trouvé son corps, on l'**aurait eu vu** d'observatoire. (H. Barbusse, *Le Feu*, 1916, p. 255)
- (18) Mais si La Fontaine **avait eu dépensé** d'abord sa faculté aimante dans l'exposition de ses sentiments personnels, lui en serait-il resté suffisamment pour peindre l'amitié de deux oiseaux ? (G. Flaubert, *Correspondance*, T. 4, 1857, p. 62)

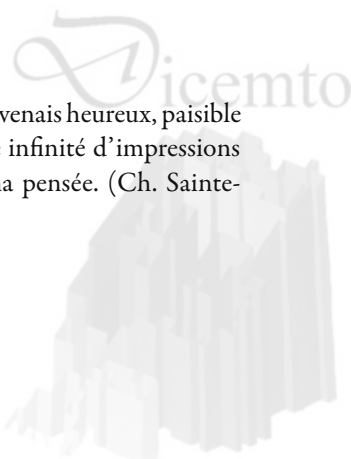
Dans bien des traités sur les temps surcomposés, on mentionne le fait que le passé surcomposé (*j'ai eu fait*) possède des fonctions très semblables à celles du passé antérieur. Cela est vrai surtout en ce qui concerne les types 1–3, c'est-à-dire les propositions subordonnées temporelles, les cas de subordination inversée (par exemple les propositions commençant par *à peine*), les propositions principales où un adverbe de temps du type *bientôt, vite, en quelques minutes*, etc., qualifie l'événement verbal, ou encore le sous-type 4a :

1. Les propositions subordonnées temporelles :

- (19) Quand il **eut fini de manger**, il sortit.
- (20) [...] je voulus une dernière fois les laisser encore un moment ensemble, et, aussitôt que j'**eus fermé** la porte derrière moi, dans toute la rage de la jalousie déçue, je collai mon front sur la serrure. (A. de Musset, *La confession d'un enfant du siècle*, 1836, p. 332)

2. Les cas de subordination inversée :

- (21) [...] à peine **eus-je quitté** l'entretien ce soir-là, je m'en revenais heureux, paisible d'abord, sans ivresse, récapitulant en moi-même cette infinité d'impressions tendres, contemplant un pur sable d'or au sein de ma pensée. (Ch. Sainte-Beuve, *Volupté*, 1834, p. 201)



3. Les formes surcomposées accompagnées d'un adverbe qui indique la brièveté de l'action :

(22) Il emprunta des outils à un ancien camarade, et **eut bientôt bâti** une sorte de bibliothèque, dans laquelle il rangea les livres de M. Chélan. (Stendahl, *Le Rouge et le noir*, 1830, p. 136)

4. Le passé antérieur nié (voir Havu 2010) :

(23) Cette déclaration **n'eut pas été plutôt publiée**, que le peuple courut en foule se faire enrôler [...] (R. de Vertot, *Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine*, 1719, p. 76)

(24) Le quart qui revint à Londres **n'eut pas plus tôt mis** pied à terre, qu'il courut au palais du cacique et à l'hôtel du consul. (A. Dumas père, *Le Capitaine Pamphile*, 1839, p. 205)

Compte tenu de ces similitudes fonctionnelles du passé antérieur et du passé surcomposé, l'émergence de cette dernière forme a souvent été considérée comme une conséquence de la disparition du passé simple dans le français oral (le type A de Bürgi dans la citation suivante est précisément le passé surcomposé en proposition subordonnée temporelle) :

[...] le surcomposé est né du recul du passé simple devant le passé composé, ce qui a entraîné également le recul de son équivalent composé, le passé antérieur. Celui-ci n'a été retenu que pour sa capacité à exprimer l'antériorité immédiate. Fonctionnant comme un temps simple, il a permis l'émergence du surcomposé. Lorsque l'aspect de surcomposé est accompli (type A), il entre dans des structures complexes, ce qui limite grandement son usage à l'oral. Par contre, dans son aspect aoristique, opposant deux univers, il figure dans des énoncés d'usage oral courant. S'il est très productif dans les zones ayant pour substrat l'occitan et le franco-provençal, les autres dialectes français auraient très bien pu exploiter cette potentialité. (Bürgi 2007, p. 48)

À notre avis, cette interprétation est par trop simpliste. En premier lieu, on voit mal que l'emploi du passé surcomposé dans les propositions subordonnées temporelles pourrait s'expliquer par la disparition du passé simple et du passé antérieur. Les premiers exemples des passés surcomposés datent du xv^e siècle. Faire remonter le début de la décadence du passé simple à une époque aussi lointaine semble peu crédible. En deuxième lieu, l'émergence du passé surcomposé comme une sorte de substitut du passé antérieur n'expliquerait nullement l'apparition des autres formes surcomposées, elles aussi relativement anciennes. En troisième lieu, en occitan, langue où les formes

surcomposées semblent être bien plus fréquentes qu'en français (et qui a influencé le français parlé dans le Midi de la France), le passé simple se maintient très vivant. Ce fait n'empêche nullement l'existence des passés surcomposés :

Dans une proposition subordonnée conjonctive de temps, le surcomposé marque l'aspect perfectif (c'est à dire l'achèvement et donc l'antériorité, de l'action) relativement au temps composé correspondant de la principale (de la même manière qu'un temps composé marque l'aspect perfectif relativement au temps simple correspondant de la principale) :

– dans *quand ai agut manjat, me soi repausat* [quand j'ai eu mangé, je me suis reposé], *ai agut manjat* est un parfait relativement à *me soi repausat*, tout comme dans *quand aguèri manjat me repausèri* [quand j'eus mangé [sic] je me repausai [sic]], *aguèri manjat* est un parfait relativement à *me repausèri*. (Sibille 1994, p. 5)

Il serait plus plausible d'établir un lien avec l'emploi aoristique du passé composé qui s'est développé très tôt. C'est ce que la comparaison du français avec le catalan moderne nous incite à faire. Dans cette langue, le passé composé aoristique s'emploie essentiellement pour indiquer des situations qui se sont produites pendant la journée qui inclut le moment de la parole tout en étant dissociées⁴. En revanche, les situations qui se sont produites dans un passé antérieur à la journée d'aujourd'hui sont exprimées par le parfait périphrastique *vaig + inf.*⁵ : ??*Avui vaig veure en Pere al cafè* (littéral. « aujourd'hui je vis Pierre dans le café ») et ??*Darrerament vaig veure sovint en Pere al cafè* (littéral. « dernièrement, j'ai vu Pierre souvent dans le café ») et ??*Avui he vist en Pere al cafè* (littéral. « aujourd'hui, j'ai vu Pierre dans le café ») et *Darrerament he vist sovint en Pere al cafè* (littéral. « dernièrement, j'ai souvent vu Pierre dans le café »), qui sont des phrases parfaitement normales. Vu les fonctions de ces formes, il est naturel que le parfait périphrastique et le parfait composé soient mutuellement exclusifs et que des phrases comme **Quan vaig haver sortit, he vist en Pere* (littéral. « dès que je suis sorti, j'ai vu Pierre ») soient aussi inacceptables qu'elles le seraient en français. Le passé surcomposé qui se réfère à des événements localisés dans un passé dissocié du moment de la parole (ex. 25) est bien plus fréquent dans les textes étudiés que le passé surcomposé qui dénote une situation achevée dans un laps de temps qui inclut le moment de la parole (ex. 26 et 27) :

(25) Aquell mateix dia, quan vaig haver plorat prou, vaig sortir amb la intenció d'emborratxar-me [...]

(<http://www.matthewtree.cat/arxiu/Els%20bojos%20espontanis.pdf>)

(26) Quan ha hagut acabat Manel la majoria del públic ha partit i han deixat un bon grup com 'Anegats' amb els seus incondicionals, aquest fet fa pensar amb un mal plantejament del concert.

(<http://www.normalitzacio.cat/noticia/index.hp?sec=noticia&n=18651>)

- (27) [...] quan **he hagut fet trenta passes** ja tenia els mitjons per terra o sigui que he girat cua i m'he posat els lleopards negres [...]
 (http://parelleta-tokyo.blogspot.com/2009_10_01_archive.html)

Le passé surcomposé catalan ressemble au passé surcomposé français aussi au sens où il est compatible avec ce que nous avons appelé « négation apparente » dans des contextes de subordination inversée :

- (28) Vaig pensar de tornar a casa, no en tenia ganes però de cop i volta em van agafar les presses per anar-me'n i **no vaig haver fet quatre passes** que em vaig quedar embadalit, mirant una parella que ballaven d'allò més bé.
 (<http://sargantaniua.blogspot.com/2011/10/simons-cat.html>)

En revanche, le passé périphrastique surcomposée du catalan ne peut pas être utilisé en proposition indépendante (**Vaig haver fumat, però ja no ho faig*, littéral. « j'ai eu fumé, mais je ne le fais plus »).

L'étude des propriétés du passé surcomposé catalan montre que l'émergence du passé surcomposé ne peut être expliquée uniquement au moyen de la disparition du passé simple. Il s'agit davantage d'un changement de fonctions des différentes formes perfectives ; le parfait périphrastique *vaig + inf.* se limite aux usages qui dénotent des situations localisées dans un passé dissocié du moment de la parole et le passé composé (aoristique) s'utilise pour se référer aux situations qui se sont produites dans les 24 heures antérieures au moment de la parole. La situation en catalan contemporain pourrait, *mutatis mutandis*, illustrer le système temporel du français préclassique et classique. Cette observation est corroborée par plusieurs grammaires du français rédigées à l'époque classique (voir plus bas, la citation extraite de la grammaire d'Arnauld et Lancelot 1660 et de celle de Thibault de Laveaux 1818).

Comme il a déjà été dit plus haut, il apparaît assez clairement, dans les exemples analysés, que le passé surcomposé (*j'ai eu marché*) l'emporte de loin sur les autres formes surcomposées. Certains chercheurs ont pourtant défendu l'existence de paradigmes complets (voir Wilmet 2009) et dans bien des tableaux de conjugaison du verbe français les temps surcomposés ont été traités de la même façon que les temps composés (voir par exemple http://esjmlima.prof2000.pt/grafan/GUI_GRU-V.HTM). Mais les autres temps surcomposés sont pratiquement absents du moins dans les textes littéraires. La basse fréquence des autres temps surcomposés a été observée par plusieurs grammairiens (dont quelques-uns d'ailleurs plutôt favorables à l'emploi du passé surcomposé, voir surtout l'article d'Ayres-Bennet & Carruthers 1992) :

Et le verbe mesme *avoir*, n'a ces sortes de temps que par luy-mesme, comme auxiliaire, & et son participe *eu*, *j'ay eu*, *j'avois eu*, &c. Mais il n'y a de ces temps que le preterit, *j'ay eu*, qui soit auxiliaire. *Quand j'ay eu disné*. Car on ne joint les autres, *j'avois eu*, *j'aurois eu*, &c. avec aucun verbe. (Arnauld & Lancelot 1660, p. 128)

Quelques grammairiens ont encore imaginé deux autres passés. Comme on dit *j'ai eu fait*, ils disent par analogie, *j'eus eu fait*, et *j'avois eu fait*; mais il seroit difficile de trouver des exemples de ces passés, ailleurs que dans les grammaires. [...] Or, dès que ces deux passés, *j'eus eu fait* et *j'avois eu fait*, n'expriment que ce qu'on auroit pu dire avec les passés *j'eus fait* et *j'avois fait*, ils sont au moins tout-à-fait inutiles, et on doit les rejeter. (J.-C. Thibault de Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris : Lefevre, 1818, p. 752)

Les observations de ces grammairiens sont corroborées par le fait que dans le corpus étudié, il y a très peu d'exemples d'autres formes surcomposées. Nos recherches dans le corpus Frantext nous ont permis de relever environ 410 occurrences de temps surcomposés (dont environ 110 pour l'époque allant de 1600 à 1799). Sur ces 410 occurrences, nous trouvons, dans environ 40 cas, une autre forme que le passé surcomposé (ces formes sont très rares en proposition principale excepté les quelques exemples d'un conditionnel hypothétique surcomposé). Voici quelques exemples d'autres formes :

(i) plus-que-parfait surcomposé

- (29) Comme il fist, car en recompence de la male nuyct qu'il **avoit eu souffert** il s'en vengea tellement sur celle belle fille qu'il tenoit auprès de luy que l'une des partie et l'autre furent tant travailliez que le dieu de dorment les somonneust en sa court par tel maniere qu'ilz n'en partirent devant heure de disner. (Ph. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515, p. 406)
- (30) [...] à peine **avois-je été arrivée** dans le village, qu'il s'étoit donné tous les mouvemens possibles pour sçavoir qui j'étois (Ch. de Mouhy, *La Paysanne parvenue ou les Mémoires de Mme la Marquise de L. V.*, 1735, p. 371)
- (31) Mes amis de l'éclaireur à qui je disais que Mr Garnier-Pagès m'avait battue à plat, mais que je lui avais répondu après qu'il **avait été parti**, ont voulu lire et publier cette belle réponse qui s'adresse à eux aussi bien qu'à lui. (G. Sand, *Correspondance*, 1844, p. 719)

- (32) Pourtant ces reflets évanouis, à peine l'**avais-je eu quittée** qu'ils s'étaient reformés comme les reflets roses et verts du soleil couché, derrière la rame qui les a brisés, et dans la solitude de ma pensée le nom avait eu vite fait de s'approprier le souvenir du visage. (M. Proust, *Côté De Guermantes* I, 1920, p. 29)

(ii) futur surcomposé

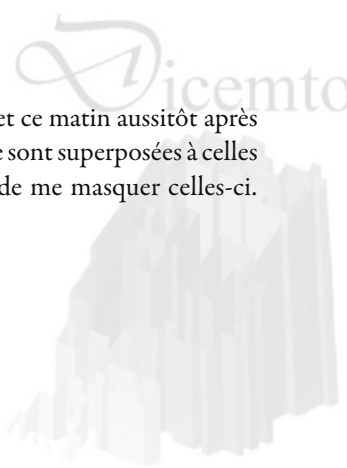
- (33) [...] mais après que ceux qu'il avoit envoyés pour sonder les intentions du roi Theodoric, lui **auront eu rapporté** que ce prince étoit dans la résolution de ne point tirer l'épée contre les romains, il aura changé ce projet en celui de se réfugier dans l'église de Brioude, où étoit le tombeau de saint Julien martyr. (J.-B. Dubos, abbé, *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, 1734, p. 440)
- (34) Quand elle aura vingt-cinq ans, et qu'un régiment de cavalerie lui **aura eu défilé** sur le corps, elle ne baisera plus la main de son amant du jour, ou si elle le fait, ce ne sera pas élan, mais calcul. (G. Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 168)

(iii) conditionnel (les deux formes)

- (35) Pour M De Balzac il n'**eust eu** jamais **fait**, s'il eust voulu répondre à tant d'adversaires, dont quelques-uns comptoient jusques à ses monosyllabes. (Ch. Sorel, *La Bibliothèque française de M. C. Sorel, ou le Choix et l'examen des livres françois qui traitent de l'éloquence, de la philosophie, de la dévotion et de la conduite des mœurs*, 1664, p. 118)
- (36) Ils **auoient eu** bien-tost **mangé** tout le pauvre patrimoine. (Ch. Perrault, *Les Contes des fées*, 1697, p. 163)

(iv) infinitif

- (37) En outre, m'étant replongé dans Nietzsche hier soir et ce matin aussitôt après **avoir eu fini** avec Ruskin, des flots de vues nouvelles se sont superposées à celles de la semaine antérieure et menacent pour l'heure de me masquer celles-ci. (Ch. du Bos, *Journal* T. 2, 1925, p. 17)



(v) passif

- (38) Ma mère **a eu été diagnostiquée** maniaco-dépressif même si aujourd'hui qu'elle va mieux elle est dans le déni.
(<http://bipolairemd.forumactif.fr/t8290-avoir-un-enfant-bipolaire-en-bas-age>)

Toutefois, comme le démontrent les exemples qui précèdent, bien qu'elles soient rares, on trouve des formes surcomposées autres que le passé surcomposé dans des textes même assez anciens. Elles appartenaient donc à certains dialectes ou idiolectes, mais pour des raisons évidentes, il est impossible de donner des estimations concernant leur fréquence dans la langue parlée⁶.

Jusqu'ici, nous avons abordé surtout des prédicats qui se construisent avec l'auxiliaire *avoir*. Or, les verbes du type *partir*, *arriver*, etc. prennent l'auxiliaire *être* et présentent deux constructions différentes en ce qui concerne la morphologie des temps surcomposés. La forme la plus fréquente est *a été parti*, tandis que la construction rivale, *est eu parti*, est nettement moins fréquente :

- (39) [...] quand elle **a été partie**, je suis tombé dans d'infinies tristesses. (J. Barbey d'Aureville, *Mémoire premier*, 1838, p. 99)
- (40) [...] qu'enfin dès que le Dictateur en **avait été parti**, les gens de guerre comme délivrez d'un siège & remis en liberté, étoient sortis de leur Camps, & avoient mis en fuite l'Ennemi. (*Les Décades de Tite-Live*, de la traduction de P. Du Ryer. Amsterdam : André De Hoogenhuysen, 1722, p. 130)
- (41) Il **m'est eu arrivé** d'installer SME (donc, ça devrait être pareil pour FreeEOS) à partir d'un lecteur CD branché en USB (la flemme d'ouvrir le boîtier !!!) avec un adaptateur adéquat.
(http://freeeos.org/modules/newbb/viewtopic.php?viewmode=compact&topic_id=3528&forum=17)

Il n'y a aucune occurrence de la forme *être eu + participe* avec les verbes de déplacement dans le corpus dépouillé. Cette forme est très rare même sur Internet ; en cherchant avec le moteur de recherche Google, nous n'avons trouvé que très peu d'occurrences (dans ces exemples, la graphie originale est respectée sans aucune modification) :

- (42) jusqu'à 16 ans j'ai bu l'eau du puits, on ne la faisait pas bouillir, et je me souviens qu'il **est eu tombé** des rats dans le puits ...
(<http://www.cyberbricoleur.com/index.php?showtopic=1100132984>)

À quelques rares exceptions près (voir plus bas), les verbes réfléchis se construisent systématiquement avec la forme *s'être eu + participe* :

- (43) A laquelle furent faictes remontrances et de confesser la verité de ce qu'il est le bruyt qu'elle a pallarder et qu'elle **s'est eu voullu** opposer contre ung que s'estoyt marier que avoyt pallardés avecq elle. (*Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, Volume 3, édités par Thomas A. Lambert *et al.*, Église nationale protestante de Genève, Consistoire de Genève, Genève : Libr. Droz, 1996, p. 26)
- (44) Christine Lagarde fera une tentative de viol sur Anne Sinclair qui **s'était eu fait** embaucher comme femme de chambre dans un hôtel pour les besoins d'une fiction sexuelle avec son mari Dominique Strauss Khan [...]
(<http://manuelleyerly.blogspot.com/2011/09/propagande-pour-moteur-de-recherche-du.html>)

Selon Saussure & Sthioul (2006), la construction *s'a été + participe* n'a jamais été attestée⁸. Dans le corpus dépouillé, nous avons trouvé une occurrence du type *s'a eu + participe* :

- (45) [...] et une fois que j'm'ai **eu arraché**, ça m'a fait un si drôle d'effet d'me r'trouver su' mes deux pattes que j'ai pas pu m'empêcher d'chialer (M. Genevoix, *Ceux de 14*, 1950, p. 225)

Étant donné qu'il s'agit d'une seule occurrence de ce type morphologique dans le corpus dépouillé, il est bien entendu possible que l'auteur ait tout simplement voulu imiter le parler populaire (ce qui est d'ailleurs indiqué par l'orthographe) sans bien connaître ses particularités et que l'exemple ne corresponde pas à une réalité langagière.

L'intérêt des passés surcomposés des verbes qui prennent l'auxiliaire *être* est lié à l'analyse des fonctions des différents éléments qui composent la construction entière. Saussure & Sthioul (2006) défendent l'analyse de Guillaume selon laquelle le passé surcomposé se décompose en [*a [eu chanté]*] contrairement à Benveniste qui soutient la thèse de la complexité de l'auxiliaire, [*[a eu] chanté*]. L'analyse de Guillaume repose évidemment sur le fait que le passé surcomposé des verbes réfléchis a la forme *s'être eu + participe*. Il faut constater, pourtant, que [*eu chanté*] n'a pas d'existence en dehors des temps surcomposés et que dans le corpus dépouillé les adverbes (sauf ceux de négation) se situent entre la forme *eu* et le participe :

- (46) [...] et quand mes larmes **ont eu un peu soulagé** mon cœur (A. Karr, *Sous les tilleuls*, 1832, p. 53)
- (47) Et quand j'**ai eu longtemps gémi** comme une faible femme, [...] (G. Sand, *La Comtesse de Rudolstadt*, 1843, p. 455)
- (48) J'**ai eu plus tôt fini** votre ouvrage que vous n'avez fait composer et tirer ce petit fragment, [...] (H. de Balzac, *Correspondance*, 1845, p. 758)
- (49) Les cinquante hommes de la barricade, depuis seize heures qu'ils étaient là, **avaient eu vite épuisé** les maigres provisions du cabaret. (V. Hugo, *Les Misérables*, 1862, p. 417)
- (50) Quand j'**ai eu bien entravé** la coupure quelques années plus tard, ça ne m'a pas tant torturé mais je ne sais pourquoi j'ai gommé tout ça... [...] (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995, p. 90)

Pour ce qui est du français contemporain, nous trouvons (d'après des recherches assez superficielles, il est vrai) autant d'adverbes dans la position pré-participiale qu'entre l'auxiliaire conjugué et le participe *eu* :

- (51) [...] j'**ai eu souvent fait** usage d'une poignée de commercialisation en ligne des applications logicielles de promotion, [...] (<http://dodiedehen.blogspot.com/2011/06/le-resultat-final-est-generalement-un.html>)
- (52) J'**ai souvent eu fait** des lettres «type geulante» pour le SAV de VW. J'ai toujours eu des réponses. (<http://www.forum-auto.com/marques/toyota/sujet968-4200.htm>)

Il nous semble qu'il est impossible de donner une réponse catégorique sur la structure interne du passé surcomposé. Cela est dû, en partie du moins, au caractère peu normatif de cette forme qui a comme conséquence sa faible présence dans le français écrit et dans l'enseignement scolaire. La seule façon de connaître l'usage réel et vivant de cette forme consisterait à entreprendre des études de terrain ; il est probable, pourtant, que même l'intuition des locuteurs qui emploient les temps surcomposés est peu sûre précisément à cause du statut non normatif de ces formes et de leur image quelque peu négative dans l'esprit de la plupart de locuteurs du français.

Pour ce qui est de la fonction des temps surcomposés, les opinions des chercheurs,

voire des locuteurs, ne coïncident pas. En outre, il faut distinguer les temps surcomposés en proposition subordonnée de ceux en proposition indépendante. Il est évident que la caractérisation aspecto-temporelle de ces deux fonctions ne peut être identique même si certaines approches théoriques préconisent un traitement unifié des différents emplois notamment du passé surcomposé (comme nous l'avons vu, les autres temps surcomposés n'apparaissent que très rarement en proposition indépendante). Les analyses récentes sont souvent du type néo-reichenbachien ; l'information aspecto-temporelle communiquée par le passé surcomposé est analysé au moyen des notions temporelles E (situation), R (point de référence) et S (moment de la parole). Il nous semble cependant qu'un traitement ayant recours au modèle reichenbachien ne peut pas donner de solution satisfaisante au problème posé par l'emploi du passé surcomposé. Notre approche repose sur le fait que le point de référence du système reichenbachien a une fonction complexe ; comme l'a très pertinemment démontré Bertinetto (1986, p. 35 *ss.*), le point de référence R reichenbachien a trait à la chronologie des événements mais aussi à la focalisation d'un état résultant. Il s'ensuit qu'analyser, par exemple une phrase comme *Jean était parti* au moyen d'un point de référence ne suffit pas à caractériser les fonctions du plus-que-parfait car il y a une différence importante entre (i) *Hier, je suis rentré à quatre heures. Jean était parti* ; (ii) *Hier, je suis rentré à quatre heures. Jean était parti à deux heures*. Dans la deuxième phrase, l'événement *quatre heures* constitue le point de référence chronologique de *Jean était parti à deux heures*, mais dans (i) *quatre heures* identifie le point de visualisation d'un état résultant d'un événement qui ne peut pas être localisé (d'où l'agrammaticalité de **Hier à quatre heures, Jean était parti à deux heures*). Il nous semble évident que le passé surcomposé en proposition subordonnée temporelle (qu'il s'agisse d'une subordonnée introduite par une conjonction ou par une préposition ou adverbe suivis de proposition) exprime l'antériorité par rapport à la situation dénotée par le prédicat de la proposition principale. Dans ce sens, il s'agit d'un antérieur d'antérieur, mais à la manière du passé antérieur, la situation au passé surcomposé ne peut être localisée par un localisateur temporel ; c'est la proposition subordonnée elle-même qui remplit cette fonction.

De ce qui vient d'être dit, il s'ensuit que le passé surcomposé en proposition subordonnée remplit à peu près les mêmes fonctions que le passé antérieur (voir aussi plus haut) et que la propriété la plus saillante de cette forme en proposition subordonnée temporelle est l'antériorité immédiate par rapport à la situation exprimée en proposition principale. Nous sommes convaincu, compte tenu des exemples de notre corpus, que l'interprétation aspectuelle des temps surcomposés en proposition subordonnée temporelle dépend de l'aspect lexical du prédicat ainsi que de facteurs pragmatiques. Toutes les classes aspectuelles sont représentées (les verbes d'état ont cependant une fréquence très faible), aussi bien les prédicats téliques qu'atéliques, ainsi que les prédi-

cats résultatifs et non résultatifs. Les exemples suivants montrent que le passé surcomposé ne sert pas à exprimer l'état résultant de la fin d'une situation ; les prédicats atéliques ne produisent pas d'état résultant, mais uniquement un post-état⁹ :

- (53) [...] et aussitôt que l'égyptien **a eu bu de l'eau**, il a tortillé de l'œil avec un plaisir infini. (H. de Balzac, *Le Médecin de campagne*, 1833, p. 526)
- (54) Quand je **l'ai eu bien regardée**, je l'ai ôtée de mon doigt et je l'ai jetée dans la mer. (J. M. Le Clézio, *Désert*, 1980, p. 107)
- (55) Dès qu'on **a eu échangé quelques phrases**, je me suis sentie aussitôt en complicité. (V. Thérôme, *Bastienne*, 1985, p.152)

Il est vrai que sur les 410 occurrences de temps surcomposés (sur la période allant de 1600 jusqu'à nos jours), il n'y a qu'environ 40 occurrences de prédicats atéliques. Ce fait montre que le passé surcomposé se combine plus facilement avec les verbes téliques et résultatifs. Ce fait est toutefois complètement naturel dans un contexte transphrasique où les situations en proposition subordonnée et en proposition principale sont temporellement et conceptuellement liées l'une à l'autre, mais il nous semble évident que l'expression d'un état résultant ou de l'émergence d'un état résultant ne fait pas partie des propriétés aspectuelles du passé surcomposé, compatible avec des prédicats non-résultatifs.

Le passé surcomposé en proposition principale obéit à d'autres mécanismes. D'après les exemples de notre corpus, il semble que la seule chose qu'on puisse affirmer, c'est la nature perfective de cette forme. Apothéloz (2010) le considère comme une forme qui grammaticalise la valeur de parfait existentielle. Cependant, cette interprétation ne nous semble pas expliquer les occurrences où le passé surcomposé accompagné d'un localisateur temporel dénote un seul instant indivisible en phases successives :

- (56) Et vers 15h10 on **a eu entendu** très grosse tonnerre et une foudre s'est tombé sur un sapin en face de ma maison et il est abîmé et légèrement brûlé.... et le chien de ma grand mère a tellement peur!

(<http://meteonature.forumactif.com/t968-espiode-orageux-suivie-brumeux-en-hautes-ardennes>)

Lorsque le passé surcomposé se réfère à une situation (un état ou une action itérative) qui s'étend sur un intervalle, l'interprétation la plus spontanée est celle de négation implicite (« ce n'est plus le cas ») ; un exemple connu de ce type est la phrase de l'humoriste Fernand Raynaud « Ça a eu payé, mais ça ne paye plus ». Dans l'exemple

57, l'emploi du passé composé n'exclut pas qu'il puisse faire beau encore aujourd'hui, mais le passé surcomposé semble impliquer un intervalle clos :

(57) Hier, il **a eu fait** beau, on avait même l'impression que c'était le printemps. Du coup, j'ai même acheté des graines de melon. Mais l'hiver est revenu, pas encore les nuages, mais un terrible vent froid.

(<http://velorandododo.canalblog.com/archives/2008/04/17/8849567.html>)

(58) Qui a pratiqué ou pratique de la CB ? [...]

J'en **ai eu fait**... il y a quelques années de ça. Au début pour discuter avec un pote qui habitait à quelques kms de chez moi en ville, puis après de la longue distance en blu. J'ai toujours mon matériel [...] alalalaa... le bon vieux temps... [...] Va savoir ce que c'est devenu....

(<http://www.autotitre.com/forum/Qui-a-pratique-ou-pratique-de-la-CB-55190p1.htm>)

En revanche, il semble que le passé surcomposé ne puisse pas être considéré comme une expression d'état résultant, visualisé à partir d'un point de perspective temporelle (dans les exemples qui suivent, la proposition subordonnée en 59 et l'adverbe en 60 identifient le point de visualisation) :

(59) ?? **Quand** je suis rentré à la maison, Jean **a eu disparu**.

(60) ?? Hier, à deux heures, Jean **a eu disparu**.

Il nous faut cependant reconnaître que les textes dépouillés contiennent si peu d'exemples de temps surcomposés en proposition indépendante qu'il est impossible, sur la base de notre corpus, de déterminer leur fonction exacte. D'après les exemples contemporains, il nous semble que les fonctions aspecto-temporelles de ces formes (surtout du passé surcomposé) varient ; il est donc extrêmement difficile de leur appliquer un traitement unifié.

Une question qui a préoccupé bien des chercheurs est de savoir s'il s'agit, en ce qui concerne les fonctions du passé surcomposé (en proposition subordonnée et en proposition indépendante), de deux formes ou d'une seule. Sthioul (2006) et Saussure & Sthioul (2006) commentent les deux principales approches de cette problématique, représentées par Dauzat (qui défend l'existence de deux formes distinctes) et Guillaume (qui prône un traitement unifié). Les auteurs cités ci-dessus penchent pour l'opinion de Guillaume et considèrent que l'on peut, tout au plus, opposer deux systèmes linguistiques ; dans celui qui accepte les deux fonctions du passé surcomposé, il

n'est pas nécessaire de supposer une séparation radicale des deux fonctions malgré les réserves formulées par Dauzat :

L'argumentation de Dauzat repose avant tout sur le fait que les emplois autonomes ne sont ni utilisés ni même compris par une grande partie des locuteurs français. À notre sens, pourtant, cette vérité empirique n'exclut nullement, en elle-même, un traitement unifié des passés surcomposés. En effet, il ne s'agit pas d'opposer un corpus correspondant au français standard à un autre corpus correspondant à des valeurs non attestées dans ce même français standard. (Schioul 2006, p. 119)

Le souci de trouver un dénominateur commun à toutes les formes morphologiques peut être justifié par des considérations diachroniques mais ne contribue pas, à notre avis, à mieux comprendre son fonctionnement. Pourtant, il n'est pas évident que les deux principales fonctions du passé surcomposé soient perçues par les locuteurs qui les utilisent comme deux manifestations d'un sens primaire unique. Quoi qu'il en soit, la combinatoire syntaxique et l'interprétation sémantique de ces deux passés surcomposés présentent tellement de différences que même les chercheurs qui leur appliquent un traitement de base unifié se voient obligés de les traiter séparément. En outre, certains chercheurs semblent être d'avis que les formes du passé surcomposé employées en proposition principale et en proposition subordonnée peuvent être mutuellement exclusives dans certaines variétés du français (dans cette citation, le surcomposé-E désigne le passé surcomposé en proposition principale) :

Il conviendrait toutefois de vérifier si, chez les sujets parlants 'possédant' le surcomposé-E, le passé surcomposé en subordonnée temporelle existe bel et bien et fait partie de leurs pratiques grammaticales. Or selon l'enquête de Walter (1981), il semble que dans la région franco-provençale, les formes surcomposées n'apparaissent pratiquement que sous la forme du surcomposé-E. (Apothéloz 2010, p. 123)

À en juger par les citations qui précèdent, l'emploi du passé surcomposé (et des temps surcomposés en général) en proposition indépendante reste peu précis et insuffisamment documenté ; les textes analysés dans le présent travail ne donnent pas non plus de réponse satisfaisante à cette problématique.

Pour conclure, nous tenons à faire une observation complémentaire sur la présence des temps surcomposés dans les textes étudiés. Il est important (mais pas vraiment surprenant) de constater que la présence des temps surcomposés varie beaucoup selon l'auteur. De tous les textes dépouillés, ce sont ceux de Nicolas Rétif de la Bretonne (1734–1806) qui contiennent le plus grand nombre d'occurrences de temps surcomposés. Cela est certainement dû à plusieurs facteurs : dans les écrits de Rétif de la Bretonne, le « bas peuple » occupe une position centrale ce qui se reflète aussi dans les formes utilisées. D'origine humble, Rétif de la Bretonne est né à Sacy, près d'Auxerre.

Il n'est pas impossible que les temps surcomposés aient fait partie de son idiolecte, phénomène qui a pu être renforcé par sa fréquentation des couches défavorisées à Paris où il s'installe définitivement en 1761. Le cas de Rétif de la Bretonne est assez illustratif de toute la problématique qui tourne autour de l'emploi des temps surcomposés ; les facteurs qui déterminent leur présence ou absence dans les textes d'un écrivain sont très hétérogènes et il semble difficile, voire impossible, d'en déceler les véritables causes.

Comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, le passé surcomposé (et les temps surcomposés en général) constituent un élément marginal dans les textes étudiés. C'est pourquoi cette étude ne peut offrir qu'une caractérisation incomplète des fonctions de ces formes qui, bizarrement, semblent être bien plus présentes dans la tradition grammaticale française (voir surtout Ayres-Bennet & Carruthers 1992 et Fournier 2004) que dans les textes écrits (littéraires ou informels).

RÉFÉRENCES

- Abeille, A. & Godard, D. (1996), « La Complémentation des auxiliaires français », *Langages* n° 122, p. 32–61.
- Apothéloz, D. (2009), « La Quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé existentiels », *Pratiques* n° 141-142, p. 98–120.
- Apothéloz, D. (2010), « Le Passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel », *French Language Studies* n° 20, p. 105–126.
- Arnauld, A. & Lancelot, C. (1660), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Pierre le Petit.
- Ayres-Bennett, W. & Carruthers, J. (1992), « Une regrettable et fort disgracieuse faute de français ? The Description and Analysis of the French *Surcomposés* from 1530 to the Present Day », *Transactions of the Philological Society* n° 90:2, p. 219–257.
- Beauzée, N. (1767), *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Paris : Barbou.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris : Gallimard.
- Bertinetto, P. M. (1986), *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano*, Florence : Accademia della Crusca.
- Bürgi, A. (2007), « Analyse de l'émergence du sens du surcomposé », in : P. Larrivée (dir.), *Variation et stabilité du français*. Louvain/Paris : Éditions Peeters, p. 34–49.
- Carruthers, J. (1994), « The *passé surcomposé régional*: Towards a Definition of its Function in Contemporary Spoken French », *Journal of French Language Studies* n° 4, p. 171–190.
- Carruthers, J. (1999), « A Problem in Sociolinguistic Methodology: Investigating a Rare Syntactic Form », *Journal of French Language Studies* n° 9, p. 1–24.

- Charnavel, I. (2008), « L'Alternance *avoir été/être eu* dans les auxiliaires du passé surcomposé en français : un nouvel argument pour le caractère syntaxique du morphème *se* », in : *Actes du Congrès annuel de l'Association Canadienne de Linguistique 2008*, <http://homes.chass.utoronto.ca/~cla-acl/actes2008/CLA2008_Charnavel.pdf>.
- Cornu, M. (1953), *Les Formes surcomposées en français*, Berne : A. Francke.
- Dauzat, A. (1954), « À propos des temps surcomposés : surcomposé provençal et surcomposé français », *Le Français moderne* n° 22, p. 259–262.
- Forsgren, M. (1998), « L'Emploi du passé simple dans la langue d'aujourd'hui », in : A. Englebert, M. Pierrard, I. Rosier & D. Van Raemdonck (dir.), *Mélanges offerts à Marc Wilmet*, Paris/Bruxelles : Duculot, p. 199–208.
- Fournier, J.-M. (2004), « Crise de langue et conscience linguistique : la question de la règle des 24 heures », *Dix-septième siècle* 2004/2, n° 223, p. 251–264.
- Havu, J. (2010), « Le Passé antérieur et la négation », in : B. Combettes, C. Guillot, S. Prévost, E. Oppermann-Marsaux & A. Rodríguez Somolinos (dir.), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne : Peter Lang, p. 235–248.
- Havu, J. (à paraître), « Le Passé surcomposé dans le français classique », in : *Le Français dans la diachronie*, Berne : Peter Lang.
- Holtus, G. (1986), « L'Emploi des formes surcomposées dans les variétés linguistiques du français et l'attitude des grammairiens », in : *Actes du XVII^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes*, IV, Université de Provence, Marseille : Laffite p. 423–437.
- Holtus, G. (1995), « Zur Verbreitung der *formes surcomposées* in den romanischen Sprachen », in : W. Dahmen, G. Holtus, J. Kramer, M. Metzeltin, W. Schweickard & O. Winkelmann (dir.), *Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen*, Tübingen : Narr, p. 85–114.
- Laca, B. (2005), « Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes », in : H. Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (dir.), *Les Périphrases verbales*, Londres : John Benjamins.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (2006), *Formes et interprétations du passé surcomposé*, <<http://www.slideshare.net/louisdesaussure/pass-surcompos-et-enrichissement-pragmatique>>.
- Schaden, G. (2007), *La Sémantique du parfait. Étude des « temps composés » dans un choix de langues germaniques et romanes*, Université Paris 8, <<http://gerhard.schaden.free.fr/Pub/these.pdf>>.
- Schena, L. (2003), « Un costrutto grammaticale alquanto negletto », in : E. Galazzi & G. Bernardelli (dir.), *Lingua, cultura e testo: miscellanea di studi francesi in onore di Sergio Cigada*, Milan : Vita e pensiero, p. 701–715.

- Sibille, J. (1994), « Los temps subrecompausats dels verbs conjugats ambe *ésser*, en occitan », *Estudis Occitans* n° 15, p. 27–34. (Traduction française de l'article, <http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/webadmin/index.jsp?perso=sibille&subURL=JS_surcomposes.pdf>).
- Sthioul, B. (2006), « Le(s) Passé(s) surcomposé(s) : temps, aspect, subjectivité », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* n° 45, p. 115–132.
- Thibault de Laveaux, J.-Ch. (1818), *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris : Lefevre.
- Wilmet, M. (2009), « Le passé surcomposé sous la loupe », *French Language Studies* n° 19, p. 381–399.

NOTES

- 1 Il existe de nombreuses études sur les temps surcomposés : Cornu (1953), Dauzat (1954), Benveniste (1974), Holtus (1986 et 1995), Ayres-Bennet & Carruthers (1992), Carruthers (1994 et 1999), Abeille & Godard (1996), Schena (2003), Laca (2005), Sthioul (2006), Saussure & Sthioul (2006), Schaden (2007), Bürgi (2007), Wilmet (2009), Apothéloz (2009 et 2010), etc.
- 2 SDF = Sans Domicile Fixe (communication personnelle).
- 3 Les propositions hypothétiques ne seront pas analysées en détail dans ce travail.
- 4 Il s'agit, *mutatis mutandis*, de la règle des 24 heures attribuée à Henri Estienne ; pour un aperçu très pertinent de la question dans l'histoire de la grammaire française, voir l'article de Fournier (2004).
- 5 Le parfait périphrastique *vaig anar* s'est substitué au passé simple étymologique aní dans pratiquement tous les registres de la langue.
- 6 Beauzée (1767, p. 107) constate cependant que « je suis bien assuré que tous les jours, dans les conversations des puristes les plus rigoureux, on entend de pareilles expressions sans en être choqué, ce qui est la marque la plus certaine qu'elles sont dans l'analogie de notre langue. »
- 7 Charnavel (2008, p. 10–11), tout en étudiant le caractère syntaxique du pronom *se*, donne les exemples suivants :
 - (i) Elle s'est eu maquillée dans sa jeunesse. (construction réfléchie)
 - (ii) Mon cousin et sa femme se sont eu aimés profondément. (construction réciproque)
 - (iii) Le riz s'est eu mangé avec les doigts. (construction moyenne/passive)
 - (iv) Jean s'est eu recueilli sur la tombe de son grand-père. (construction neutre/pronominal autonome)
 - (v) Cette vitre s'est eu cassée sous l'effet de l'orage. (construction anticausative/ergative)

- (vi) Ce coureur de marathon s'est eu évanoui à l'arrivée de certaines courses.
(construction inhérente/essentiellement pronominale)
- (vii) Jean s'est eu coupé les doigts. (construction avec datif affecté)
- 8 En ce qui concerne le français contemporain, nous avons trouvé sur Internet deux exemples de *s'a été + participe* ; vu le petit nombre d'exemples, il est clair qu'il s'agit d'une construction complètement marginale :
- (i) Il y a deux théories pour sa présence sur ce parking si tôt #1. Son proprio s'a été levé à l'aube pour aller en train quelque'endroit éloigné (p't être Colmenar Viejo).
(<http://www.forum-auto.com/automobiles-mythiques-exception/section5/sujet288553-141050.htm>)
- (ii) **Je m'ai été expose** [sic] au soleil toute une journée alors j'ai eu une sorte de dépigmentation de la peau (des taches blanches).
(<http://www.lookfordiagnosis.com/faq.php?term=Tache+Mongolo%C3%AFde&lang=4>)
- 9 Cela est vrai pour bien des prédicats téliques aussi. *Laura a interprété une sonate de Mozart* est un exemple de prédicat télique non résultatif qui n'exprime pas d'état résultant : ?? *Maintenant, la sonate est interprétée* (comme expression d'état résultant) vs *Maintenant, la lettre est écrite*.

